

## Communiqué de presse

Crans-Montana, le 6 novembre 2018

Réuni le 30 octobre, le Conseil d'Administration des remontées mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) S.A., a décidé de lancer un programme d'assainissement négocié avec sa maison mère afin d'assurer la pérennité de l'entreprise, s'inscrivant ainsi dans une stratégie de développement de la station et de maintien des emplois.

Le plan consiste en une réduction du capital par diminution de la valeur nominale de l'action et d'une augmentation simultanée du capital, ci-dessous en détail :

- Réduction du capital-actions de CHF 87'400'000 à CHF 21'850'000 par diminution de la valeur nominale des actions de CHF 0.40 à CHF 0.10
- Augmentation ordinaire du capital-actions de CHF 50'000'000 par émission de 500 millions d'actions à CHF 0.10

L'actionnaire principal s'est d'ores et déjà engagé à souscrire à hauteur de CHF 30 millions au minimum, laissant ainsi les autres actionnaires, en particulier les communes du Haut-Plateau, s'impliquer davantage. A noter que la participation des Communes n'est en aucun cas obligatoire et dépend exclusivement des décisions des organes compétents. La période de souscription sera suffisamment longue pour que les démarches administratives y relatives puissent s'effectuer en toute sérénité.

Ces opérations seront présentées lors d'une Assemblée Générale extraordinaire convoquée pour le 6 décembre 2018, mais il est pertinent d'affirmer que ces opérations, soutenues par l'actionnaire principal, seront approuvées à une très large majorité.

Ce plan, dont les Communes du Haut-Plateau ont été informées aussitôt la décision du Conseil prise, est en cours d'analyse par les différents conseils communaux. En saisissant cette opportunité, les autorités politiques participeraient au maintien et au développement de l'un des plus gros employeurs de la région – favorisant ainsi la stabilité de l'économie locale.

Cette mesure marque un moment historique de la vie de CMA car elle permet aux actionnaires principaux de retrouver l'harmonie et la sérénité souhaitées en faisant un pas l'un vers l'autre si tous décident de produire les efforts nécessaires.

Parallèlement, un groupe de travail incluant les Communes, Crans-Montana Tourisme & Congrès et CMA a été constitué afin d'établir une feuille de route pour Crans-Montana 2030.

Le Conseil d'Administration et la Direction de l'entreprise se félicitent de cette issue favorable et fort prometteuse, pour la société, ses employés et la station.

**CONTACT**

Leslie Taverney  
Resp. communication  
Domaine skiable de Crans-Montana - CMA S.A.  
[communication@mycma.ch](mailto:communication@mycma.ch)  
+41 27 485 89 17